



Société hippique de Neuchâtel

*« L'humain qui pratique un sport avec le cheval a le devoir de suivre une formation et de faire suivre une formation au cheval qui lui est confié.
L'objectif de toute formation est d'atteindre la plus grande harmonie possible entre l'homme et le cheval. »*

FSSE, Bern, avril 2000

La SHN encourage et soutient ses membres dans le suivi d'une formation auprès de moniteurs reconnus dans le domaine équestre.
Elle propose divers cours en groupe mais invite également ses cavaliers à prendre des cours individuels auprès des moniteurs de notre société.

Sur une série de 10 cours ayant eu lieu aux Fourches, la société apporte une aide financière à ses cavaliers. (~1/3 du coût à concurrence de 150.-)

Afin de bénéficier de cette aide, veuillez remplir correctement le document annexé et le renvoyer à notre caissière dans les délais.
Pensez à vous informer quant à la disponibilité du carré.

Suite à votre demande, la caissière vous contactera pour les modalités.

Adresse caissière :

Réjane Fatton, Rue Gustave-Jeanneret 9, 2088 Cressier
soc.hip.neuch@bluewin.ch, tel 077/423.24.48

Annexe : mentionnée



Société hippique de Neuchâtel

Cours individuels :

Date	Horaire	Moniteur	Signature du Moniteur	Prix
			Total :	*
			Montant remboursé par la SHN	*

* A remplir par la SHN

Membre – cavalier

Nom :

Prénom :

e-mail :

Téléphone :

N° compte ou IBAN (pour le versement) :

Conditions de participation : Le soutien aux cours s'adresse aux membres de la SHN. Les cavaliers s'engagent à prendre leurs cours **sur le terrain des Fourches**. Chaque cours donné doit être signé par le moniteur sur le tableau. La participation financière de la SHN s'élève à un tiers du montant total des cours pris par le cavalier, mais au maximum CHF 150.-. La SHN décline toute responsabilité en cas d'accident.

Document à renvoyer dûment rempli à notre caissière au plus tard 15 jours après le dernier cours.